RAPPORT ANNUEL
1981-82

Société
d'aménagement
de l'Outaouais

**Gouvernement
du Québec**

Dépôt légal - 3e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

Le 1er septembre 1982

Monsieur Jacques Léonard
Ministre des Affaires municipales
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière terminée le 31 mars 1982.

Ce rapport annuel vous est transmis conformément à l'article 278 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Veuillez croire, monsieur le ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Roger Blais
Président-directeur général

Société
d'aménagement
de l'Outaouais
Gouvernement
du Québec

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

Chapitre I
LE DÉVELOPEMENT ÉCONOMIQUE 5
- secteur industriel
- les parcs industriels
- secteur commercial
- secteur récréo-touristique
- les centres touristiques

Chapitre II
L'AÉROPORT DE GATINEAU 29

Chapitre III
LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ 33

Chapitre IV
LES ÉTATS FINANCIERS 39

Annexe
LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES EN COURS D'EXERCICE 51

INTRODUCTION

La Société d'aménagement de l'Outaouais est une corporation créée en vertu du titre III de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (Chapitre 85, Statuts du Québec 1969). De par cette loi, la Société jouit des droits et privilèges d'un mandataire du Gouvernement du Québec. C'est également sous l'empire de cette loi qu'ont été créées la Communauté régionale de l'Outaouais (titre I) et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (titre II).

La Société relève du Ministre des Affaires municipales du Québec. En vertu de l'article 252, la Société a pour mission "de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais" et "de réaliser des projets d'équipements industriel, commercial, récréatif et touristique".

Le territoire confié à la Société comme champ d'action couvre 34 620 kilomètres carrés dans l'Outaouais soit, selon l'annexe B de la loi, les comtés municipaux de Gatineau, Papineau et Pontiac ainsi que les villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham, Masson, Maniwaki et Thurso.

Ce rapport annuel couvre les activités de la douzième année d'existence de la Société d'aménagement de l'Outaouais.

Les gestes posés par la Société, ses interventions et ses réalisations visent essentiellement le développement économique de l'Outaouais québécois. C'est pour réfléter le plus fidèlement possible la vocation de la S.A.O. que le bilan des activités de l'exercice financier 1981-82 décrira l'action de la Société dans les quatre secteurs d'intervention qui sont les siens soit les secteurs industriel, commercial, touristique et récréo-touristique.

Le rapport annuel présente également les interventions de la Société à l'Aéroport de Gatineau (chapitre II), la structure de l'organisme (chapitre III) ainsi que les états financiers 1981-82 (chapitre IV).

CHAPITRE I

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

Durant l'exercice financier précédent la Société amorçait un processus de réévaluation de ses activités en élaborant une problématique, des objectifs et des moyens propres au développement des secteurs industriel, commercial, touristique et récréo-touristique. Le **Plan d'action biennal** permit donc de tracer les grandes orientations permettant de contrer les faiblesses des différents secteurs dont le secteur industriel de l'Outaouais.

On retrace ici l'action de la Société en matière industrielle par le biais des quatre programmes soit le programme de développement des entreprises existantes, le programme de soutien à l'entrepreneurship et animation économique, le programme de promotion sectorielle et le programme de promotion externe. On fera également le survol des activités des parcs industriels de la S.A.O.

Programme de développement des entreprises existantes

Les commissaires industriels de la S.A.O. ont au cours de l'année favorisé, dans divers milieux, l'expansion et la consolidation des entreprises existantes. C'est ainsi que **19 dossiers d'expansion et cinq (5) dossiers de consolidation d'entreprises** ont connu un suivi rigoureux de la part des commissaires industriels. Compte tenu de leur importance ces dossiers pourront à court et moyen termes créer près de 350 emplois dans la région (voir tableau #1).

Programme de soutien à l'entrepreneurship et animation économique

La Société a au cours de l'année cherché à maximiser ses efforts afin de stimuler l'entrepreneurship régional. À cette fin le programme d'animation et d'éducation économique a été entrepris.

Ainsi les municipalités de Hull, Gatineau, Aylmer et Buckingham ainsi que la Haute-Gatineau et le Pontiac furent visitées. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les fonctionnaires, les autorités politiques ainsi que des groupes de gens d'affaires afin d'adapter le plan d'action de la S.A.O. aux besoins des divers milieux. Des offres pour un travail conjoint de promotion ont également été faites dans chacun de ces milieux. Il en est résulté la création de comités conjoints de développement ou de promotion à Hull, Gatineau, Buckingham et Aylmer. Les autorités municipales, les gens d'affaires et le commissaire industriel affecté à chacun de ces secteurs participent à la promotion du potentiel de développement de chacune de ces municipalités.

TABLEAU 1

EXPANSION ET CONSOLIDATION DES ENTREPRISES EXISTANTES - 1981-82

EXPANSION

SECTEUR INDUSTRIEL	NOMBRE DE PROJETS	CRÉATION D'EMPLOIS*
transformation du bois	4	35
agro-alimentaire	6	80
électronique	3	166
autres	6	63

CONSOLIDATION

SECTEUR INDUSTRIEL

5 dossiers de consolidation résultant dans le maintien de près de 100 emplois

*Le degré de probabilité de création d'emplois prévisibles pour les prochaines années varie entre 25 % et 75 %, on peut espérer une moyenne de réalisation de 50 %.

Trois sessions de formation conjointes M.I.C.T.Q.-S.A.O. s'adressant aux gens d'affaires se sont déroulées. Une première concernait la production, une seconde la gestion financière et une troisième relative à l'informatique.

Programme "Une question d'initiative"

Au cours du précédent exercice financier la S.A.O. engageait un animateur économique dont le mandat était de susciter la réalisation d'un certain nombre d'activités retenues dans le dossier une question d'initiative. Ce programme d'animation, d'information, de promotion et d'éducation économique a vraiment produit des résultats tangibles au cours du présent exercice financier.

L'éducation économique

Le volet éducation économique du programme "Une question d'initiative" vise à aider à la formation économique des agents de développement et plus spécifiquement les gens d'affaires actuels ou potentiels et les étudiants, afin de consolider les entreprises actuelles et d'assurer une relève d'entrepreneurs compétents. C'est dans le cadre de ce volet que sont nées en mars 1981 les Jeunes Entreprises de l'Outaouais inc. Quatre mini-compagnies ou entreprises de jeunes étaient alors constituées. La S.A.O. a continué à être impliquée dans le support des **Jeunes Entreprises** en faisant de l'animation dans les écoles avec les gens d'affaires pour promouvoir ce projet. La participation d'une cinquantaine de jeunes du Secondaire V au projet avait comme objectif principal de leur faire vivre une expérience d'apprentissage très concret du monde des affaires en les impliquant dans chacune des étapes du cycle complet d'une entreprise. Ils devaient donc se constituer en compagnie, développer un capital-actions, trouver un produit, le manufacturer, en faire la mise en marché, le vendre et finalement de liquider la compagnie. Même si le cycle de fonctionnement de ces mini-compagnies n'est pas encore complété à la fin de l'exercice financier, on peut déjà entrevoir que cette initiative connaîtra des résultats dignes de mention.

La Société par le biais de son Centre de documentation a continué d'offrir un service de consultation et de diffusion des études du domaine économique. Le Centre est devenu un

point de renseignement de plus en plus utilisé par les enseignants, les conseillers pédagogiques et les étudiants de la région.

L'information économique

Le volet information économique regroupe les projets qui visent à renseigner les citoyens et groupes sur des sujets d'ordre économique. Dans ce cadre la S.A.O. a enclenché la mise-à-jour du Dossier économique de l'Outaouais qui est remis aux entrepreneurs intéressés à s'implanter dans la région. La S.A.O., en collaboration avec le bureau régional du M.I.C.T.Q., a travaillé à la préparation d'un **Répertoire des produits et des entreprises de l'Outaouais** qui sera diffusé ultérieurement. La réalisation de la banque de photos et diapos des entreprises et des produits s'est poursuivie. Cette banque servira principalement à la réalisation de montages audio-visuel, au kiosque d'information économique et aux publi-reportages. On a également utilisé sur une base hebdomadaire le kiosque d'information économique lors des principales manifestations industrielles et commerciales et dans certains salons et expositions de la région.

L'animation et la promotion économique

Parmi les activités d'animation et de promotion mentionnons la participation de la Société à l'organisation de la **Semaine de la PME** qui s'est déroulée du 25 au 31 octobre 1981.

La S.A.O. en collaboration avec la Banque fédérale de Développement a profité de cet événement pour honorer quinze dirigeants d'entreprises qui se sont distingués au cours de l'année. Le concours du Prix d'excellence a voulu souligner l'implication des entreprises ou des individus dans le milieu ainsi que le dynamisme démontré par les investissements, la création d'emplois, la compétence administrative et le développement de nouveaux marchés.

De concert avec le Conseil des gens d'affaires de l'Outaouais, le M.I.C.T.Q. et les principaux hebdos de la région, la S.A.O. a apporté son soutien technique et financier à la mise sur pied d'une **campagne de promotion des produits manufacturés et transformés dans l'Outaouais.** Cette campagne dont le lancement a eu lieu en février 1982 vise à mieux informer les citoyens de la diversité et du dynamisme des nombreuses entreprises manufacturières qui oeuvrent dans l'Outaouais. La S.A.O. a négocié un protocole de collaboration avec les cinq principaux hebdos de la région qui ont accepté de devenir le principal outil pour véhiculer cette campagne. C'est surtout au cours du prochain exercice financier que la population pourra lire de façon régulière des informations et des reportages spéciaux concernant des entreprises qui fabriquent, transforment et mettent en marché les produits. C'est également dans le cadre de cette campagne, qu'un concours a été organisé en vue de trouver un symbole graphique identifiant les produits manufacturés et transformés dans l'Outaouais.

Le développement industriel dans une région ne doit pas être l'affaire du commissaire industriel seulement. Il y a plusieurs autres agents économiques qui sont impliqués dans ce secteur. C'est dans cet esprit qu'un **protocole d'entente** a été signé avec la Chambre d'immeuble de l'Outaouais. Cette entente prévoit que la Société verse une commission normale aux courtiers qui facilitent la vente de terrains dans les parcs industriels de la région, que la Chambre d'immeuble inscrive au "Service inter-agences" (S.I.A.) les terrains industriels de la Société et que des rencontres régulières aient lieu afin d'échanger de l'information sur les stratégies et les efforts de promotion des deux parties.

Programme de promotion sectorielle

En plus de favoriser le développement des entreprises existantes et de susciter l'entrepreneurship par l'animation et l'éducation économique la Société voit également à développer la venue de nouvelles entreprises. Au cours de l'exercice

financier 1981-82 les commissaires industriels ont poursuivi leur travail en favorisant la réalisation de nouvelles implantations dans le secteur industriel. Ainsi **38 projets de nouvelles implantations** ont reçu une attention particulière. Le tableau #2 présente les types de dossiers des nouvelles implantations ainsi que le nombre de création d'emplois possible de ceux-ci.

Par son programme de promotion sectorielle la Société veut accorder une attention spéciale aux domaines d'activités pour lesquels l'Outaouais possède des avantages ou des facteurs de localisation particulièrement avantageux. Ce sont les secteurs de l'électronique et de la recherche scientifique, la transformation du bois, l'agro-alimentaire, le secteur minier ainsi que d'autres secteurs offrant des potentiels particuliers.

TABLEAU 2

PROGRAMME DE PROMOTION SECTORIELLE

NOUVELLES IMPLANTATIONS

SECTEUR INDUSTRIEL	NOMBRE DE PROJETS	CRÉATION D'EMPLOIS*
transformation du bois (1)	11	515
agro-alimentaire	8	65
électronique	4	400 à 1 500
aviation	4	10
autres	11	272

*Le degré de probabilité de création d'emplois prévisibles pour les prochaines années varie entre 25 % et 75 %, on peut espérer une moyenne de réalisation de 50 %.

(1) le projet C.I.T.U.F. créera à lui seul plus de 300 emplois.

Secteur de l'électronique et de la recherche scientifique

Diverses enquêtes et études ont été réalisées par la Société d'aménagement de l'Outaouais depuis quelques années afin d'identifier le potentiel des secteurs à haute-technologie de la région et de guider les efforts de promotion de la Société:

— **étude sur les achats fédéraux** pour préciser la nature et le volume des achats en biens et services du gouvernement fédéral. Certains de ces achats en biens et services ont favorisé le développement d'entreprises à haute-technologie, de services informatiques et de services scientifiques;

— **étude de marché sur le secteur de la bureautique;**

— **enquêtes** pour mieux connaître les projets d'expansion des entreprises électroniques d'Ottawa-Gatineau-Hull-Aylmer ainsi que leurs **besoins de sous-traitance;**

— **enquêtes sur la recherche scientifique** réalisées par le secteur privé et le gouvernement fédéral dans l'Outaouais ontarien et québécois.

De ces diverses recherches, trois axes de développement importants ont été définis: un premier rattaché au secteur de l'électronique lui-même; un second relié aux besoins de sous-traitance de cette industrie; et un troisième ayant trait à l'activité de recherche scientifique.

Secteur de l'électronique

On distingue deux catégories particulièrement dynamiques dans le secteur de l'électronique: le transfert d'information et les industries dites "culturelles". Pour ce qui est de la catégorie du transfert d'information deux sous-secteurs particuliers, celui du traitement de mots par ordinateur et celui connexe du bureau informatisé, ont fait

l'objet d'études spécifiques à la S.A.O. Il ressort de ces études que ces deux sous-secteurs offrent de forts potentiels. Notons qu'une campagne de promotion auprès d'entreprises canadiennes et américaines oeuvrant dans ces deux sous-secteurs a été entreprise au cours de 1981-82.

Dans un monde de l'information et de la culture de plus en plus informatisé, il se développe, de façon très rapide, des industries nouvelles dites culturelles: les banques d'information, les vidéo-disques, les vidéo-cassettes, le ruban-vidéo pour la maison, les jeux électroniques, etc. Les intervenants importants de cette industrie naissante sont en train de se structurer au Canada à l'aide de la technologie Télidon, en collaboration avec les câblo-distributeurs ou les grands réseaux de communication. La S.A.O. est en contact constant avec plusieurs entreprises qui convoitent présentement ces marchés.

Secteur de sous-traitance de l'électronique

À la suite d'une étude effectuée en 1980 il ressort que l'Outaouais québécois possède des avantages marqués en vue de l'établissement d'entreprises électroniques plus particulièrement dans le domaine de la sous-traitance. Par ailleurs d'autres études indiquent que le volume de sous-traitance est maintenant suffisant pour permettre l'établissement de nouvelles entreprises oeuvrant dans le domaine des **circuits imprimés**, des **cabinets et cadres en métal**, la **vérification de pièces** et en particulier de **circuits intégrés**, le **placage électrolytique** et les **pièces coulées injectées** et **moulures en plastique**. Les résultats de ces études ont permis à la S.A.O. d'inciter les industriels spécialisés dans la fabrication de métal en feuille, de pièces usinées et de circuits imprimés à se développer ou à s'établir dans l'Outaouais. Quatre dossiers d'investissement ont connu un suivi au cours de l'exercice financier 1981-82. Cet effort se poursuivra au cours de la prochaine année financière.

La recherche scientifique

Connaissant l'importance de l'activité de recherche scientifique dans la région, la S.A.O. en collaboration avec un consultant (Aleph Conseil), a réalisé des enquêtes auprès d'un grand nombre de responsables scientifiques d'Ottawa afin d'identifier les axes de recherche qui vont être en croissance durant les prochaines années.

Certains projets d'expansion, de regroupement et de relocalisation possible d'activités de recherches fédérales ont été identifiés dans des secteurs jouissant de possibilités de développement particulièrement fortes. Il est important dans un contexte de faible développement de l'activité de recherche fédérale de favoriser la relocalisation de certains centres de recherche du côté québécois, notamment au niveau de la recherche en bio-technologie et de la télédétection.

Appuis gouvernementaux à une vocation de haute-technologie pour l'Outaouais

Étant donné les pistes prometteuses révélées par diverses études, la S.A.O. a commencé une promotion systématique de divers secteurs offrant des potentiels particuliers. Pour ce faire, un comité de promotion de haute-technologie composé de gens de l'industrie, de représentants de la S.A.O., du délégué régional du M.I.C.T.Q. et de certains experts du secteur a été établi.

Les travaux de ce comité de promotion et l'identification d'un bon nombre de projets d'investissements confirment largement le potentiel décelé dans les diverses enquêtes et recherches: on retrouve dans l'Outaouais québécois un bon nombre de facteurs de localisation qui peuvent permettre le développement d'un secteur à haute-technologie dynamique.

Les diverses propositions que fait la S.A.O. aux deux paliers de gouvernement afin d'appuyer cette volonté régionale se résument ainsi:

1) le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada peuvent et doivent favoriser l'émergence dans l'Outaouais d'un secteur de l'électronique qui est l'extension ou le complément de celui d'Ottawa et qui, étant donné sa spécialisation dans le secteur des communications, n'entre pas en concurrence avec celui de Montréal;

2) le gouvernement du Canada devra favoriser un meilleur partage des activités de recherches fédérales entre les deux rives de l'Outaouais. Présentement on peut difficilement expliquer le partage totalement inéquitable entre les deux rives de l'Outaouais. Comme on a vu précédemment la S.A.O. a identifié un certain nombre de projets de centres de recherche fédéraux en gestation qui correspondent étroitement aux possibilités de l'Outaouais;

3) le gouvernement du Québec devrait établir dans l'Outaouais québécois des extensions d'organismes de recherche québécois, tels le C.R.I.Q. ou l'I.N.R.S., qui par leur proximité aux installations de recherche du gouvernement du Canada pourront faire profiter le Québec de toute l'activité de recherche fédérale qui profite présentement presqu'exclusivement à l'Ontario;

4) le gouvernement du Québec devrait, par le biais du ministère de l'Éducation, promouvoir, en région, par l'intermédiaire de l'Université du Québec et du CEGEP le développement de programmes de formation et de recherche en électronique et informatique.

Transformation du bois

Les interventions de la Société dans le secteur de la transformation du bois se sont poursuivies au cours de l'année compte tenu de l'importance de ce secteur dans la région de l'Outaouais québécois.

Ainsi le document synthèse sur le *Projet d'un centre intégré de transformation et d'utilisation forestière* (C.I.T.U.F.) a été complété. L'étude identifie trois phases de développement du C.I.T.U.F., dont la première à court terme implique l'implantation d'une usine de panneaux à fibre de densité moyenne (MDF), d'une usine d'énergie et d'un mini-centre de tronçonnage. À la suite de l'évaluation de divers paramètres physiques et économiques l'étude identifie un site privilégié d'implantation du C.I.T.U.F. Une seconde étude réalisée en régie interne analyse *l'impact socio-économique du C.I.T.U.F.* Elle a permis d'étudier l'impact qu'aurait la localisation du projet sur divers sites possibles.

La région de l'Outaouais québécois produit entre 30 % et 40 % des bois durs au Québec. Étant donné l'importance de ce secteur la Société s'est associée, au cours de l'exercice financier, au M.I.C.T.Q., à trois scieries importantes de la région et à REXFOR afin de réaliser une *étude de marché et de rentabilité sur les possibilités de fabrication de composantes de bois dur* (composantes de meubles, de palettes, etc.). Ceci a pour but d'assurer une plus grande transformation dans l'Outaouais en s'ouvrant à des marchés qui sont en pleine expansion. Dans le cadre de cette étude, des enquêtes furent également menées au cours de l'année dans les marchés du Québec et de l'Ontario ainsi que dans les marchés américains de la Nouvelle-Angleterre, de l'Atlantique central, du Centre nord-est et de l'Atlantique sud. Il apparaît que dans certaines conditions données ces marchés pourraient s'avérer très intéressants. Le rapport final de ces enquêtes sera déposé au cours du prochain exercice financier.

En collaboration avec deux entreprises de la région la S.A.O. a commandé *une étude sur le meuble à contrat et distribution de portes et fenêtres ainsi qu'armoires de cuisine.*

La Société a également réalisé, avec un entrepreneur de la région, des *études de marché et de rentabilité pour un projet de "bois traité"*. Le marché principal dans ce secteur est celui d'Hydro-Québec. La technologie de traitement est aujourd'hui en pleine évolution. L'investissement requis pour la réalisation d'un tel projet se situe entre un et deux millions de dollars.

Enfin, la Société a collaboré par la réalisation de certaines études, par la recherche de subventions et de sources de financement et par des démarches auprès d'Hydro-Québec, à un *projet de fabrication de produits en cèdre pour jardins et de planches murales décoratives*. Le projet devrait se réaliser durant le prochain exercice financier.

Secteur agro-alimentaire

À la suite des démarches de recherche et de développement de ce secteur entreprises depuis 1979, de concert avec le M.A.P.A.Q. régional et l'U.P.A., la S.A.O. a poursuivi ses efforts dans le but de stimuler une production horticole accrue et surtout de développer un réseau de commercialisation plus articulé.

La Société a été impliquée dans des projets qui ont pris forme soit de serres, soit de production de petits fruits. D'autre part, plusieurs points de vente en plein air de fruits et de légumes se sont rajoutés au réseau déjà existant et la popularité des cueillez-le-vous-mêmes a progressé rapidement. En alliant ses efforts à ceux du M.A.P.A.Q. pour une production horticole accrue, l'objectif à moyen terme de la S.A.O. demeure la pénétration de fruits et de légumes de l'Outaouais dans le réseau de commerce de gros. Certaines démarches ont été faites en ce sens avec les producteurs de pommes de terre.

La Société a été, en 1981, fortement impliquée avec la Corporation des marchands de la rue Notre-Dame dans le **projet d'expansion du marché public de Gatineau**. Elle a aussi apporté un soutien technique important à la Chambre de commerce de Montebello qui développe un projet de transformation de pomme de terre dans l'Outaouais.

Les *études* entamées au niveau *de l'industrie acéricole* (produits d'érable) se poursuivent. D'ailleurs, il s'en dégage déjà des orientations générales d'interventions: une plus forte pénétration de la production régionale dans le réseau de distribution de gros, la mise en place de sucreries de grande qualité ainsi qu'une plus grande participation des producteurs et fabricants régionaux aux marchés d'exportation, notamment vers les États-Unis et l'Ouest canadien. Le rapport final de l'étude et la réalisation d'un plan d'action dans ce secteur sont prévus pour le prochain exercice financier.

Dans le secteur de l'abattage du boeuf de boucherie, il semble que le projet prévu d'abattoir de grande envergure à Gatineau ne puisse se réaliser à court terme. La Société a néanmoins appuyé les projets d'expansion de l'abattoir Durocher à Gatineau et le développement d'un nouvel abattoir local en Haute-Gatineau et dans le Pontiac. Les résultats de ces interventions seront connus au cours du prochain exercice financier.

Secteur minier

La S.A.O. s'intéresse de plus en plus à ce secteur d'activité qui fut longtemps négligé dans l'Outaouais. Une démarche de synthèse des informations existantes sur le potentiel minier de l'Outaouais a été réalisée au cours de l'exercice financier et se concluera durant la prochaine année.

Par un examen détaillé des indices miniers homologués dans la région, des conditions du marché pour chacune de ces matières et par la recherche d'instruments de financement adaptés à l'industrie minière de l'Outaouais, la S.A.O. compte élaborer un **plan d'action pour stimuler ce secteur d'activité**. La mise en relation d'intervenants dans ce domaine, tant privés que publics, représente une étape essentielle de cette démarche. Déjà deux projets importants de mise en

valeur ont été étudiés et continueront de faire l'objet d'une surveillance constante par la S.A.O.

Autres secteurs offrant des potentiels particuliers

La Société d'aménagement de l'Outaouais, en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a réalisé des enquêtes dans le **secteur de la boulangerie** de l'Outaouais. Cet exercice avait pour but de favoriser une rationalisation et une intégration du secteur de la boulangerie afin de mieux affronter la concurrence des boulangeries d'Ottawa. Des démarches ont été réalisées afin d'atteindre cet objectif.

Une étude fut également réalisée afin d'identifier le potentiel de développement dans l'Outaouais d'une entreprise de *fabrication de structures, d'armature de métal et de fer ornemental*. Il ressort de cette étude que, dans certaines conditions, une telle entreprise pourrait s'établir dans l'Outaouais.

Promotion externe

Le programme de promotion externe vise à aider à la venue d'entreprises extra-régionales dans l'Outaouais. C'est dans ce cadre que s'inscrit une vaste **campagne de promotion industrielle** lancée à l'automne de 1981.

La campagne de promotion industrielle vise à mettre en valeur les avantages de l'Outaouais sur le plan des localisations industrielles. L'objectif premier est de créer une notoriété et de développer une attitude positive auprès des gens d'affaires.

Les organismes de développement industriel évoluent dans un marché de plus en plus concurrentiel. Les municipalités et les villes sont maintenant conscientes de l'importance d'une solide structure industrielle. Des organismes de développement et des commissariats industriels de plus en plus structurés surgissent de toute part et l'entreprise qui cherche à se localiser se voit offrir des propositions multiples et attrayantes. C'est dans un tel marché que la S.A.O. doit oeuvrer. Dans le cas de la région de l'Outaouais, la concurrence est particulièrement aiguë puisque dans son propre espace vital, elle trouve un concurrent majeur: la région d'Ottawa-Carleton. Il s'agit donc d'exploiter le marché potentiel immédiat des entreprises désireuses de prendre de l'expansion ou de renouveler leurs installations.La campagne de publicité touche donc les entreprises de l'Est ontarien et de l'Outaouais dans les médias horizontaux. De plus, un **dépliant d'information** générale est offert dans les présentoirs disséminés dans les lieux fréquentés par les gens d'affaires qui visitent la région (hôtels de ville, principales industries locales, etc.).

À la suite d'une enquête de toutes les entreprises manufacturières ou de distribution de la région d'Ottawa-Gatineau-Hull-Aylmer près de 60 projets d'expansion ou de relocalisation ont été identifiés. Une promotion active (publi-reportages, suivis téléphoniques, rencontres) a été réalisée auprès de ces entreprises. Un certain nombre de prospects intéressants ont fait l'objet d'un suivi plus systématique.

La campagne vise également à toucher le marché nord-américain. À cette fin une sélection-médias très serrée fut réalisée. Outre la publicité dans les médias horizontaux, le publi-postage dirigé vers les entreprises de certains secteurs industriels spécifiques dont le secteur de l'électronique fut réalisé. On a également procédé, lorsqu'il était pertinent de le faire, à l'envoi d'un dossier technique plus complet qui traite de certains aspects de la région de l'Outaouais (main d'oeuvre, énergie, ressources naturelles, etc.).

Trois autres types de démarches ont été entreprises au cours de l'année pour compléter les activités de promotion externe.

Un numéro spécial du mensuel "ENTERPRISER" sur l'Outaouais québécois fut réalisé. Il fut envoyé à 12 000 entreprises d'Ottawa et 2 000 fonctionnaires du gouvernement.

La S.A.O. s'en est procurée 3 000 tirés-à-part pour faire sa promotion au Canada et aux États-Unis. Le numéro spécial d'"ENTERPRISER" fut également distribué dans les délégations commerciales du Québec à l'étranger par l'intermédiaire du M.I.C.T.Q. La S.A.O. a de plus collaboré avec le journal FINANCE à la réalisation d'un dossier sur l'Outaouais.

Le deuxième type de démarches concerne la participation de la Société à différents salons ou congrès. Ainsi la S.A.O. a assuré une présence au Congrès de l'Association des manufacturiers de meubles du Québec tenu à Hull et la présence à un congrès de gens d'affaires français (Deauville) tenu à Montréal. La promotion de projets industriels, commerciaux et touristiques fut également faite auprès de groupes d'investisseurs français en Provence, dans la région de Paris et auprès de diverses associations régionales France-Québec en France. Il y a également eu élaboration d'un projet d'échanges économiques avec la région Midi-Pyrénées en France.

Le troisième type de démarches a eu comme objectif de corriger certains courants d'opinion voulant que le *coût de la vie (fiscalité) dans l'Outaouais* soit plus élevé qu'à Ottawa, que les *relations de travail au Québec* soient plus difficiles et que la *loi 101* repousse les entreprises. La Société a donc décidé de regarder de plus près cette argumentation; trois études ont été réalisées. Il ressort de ces études que si la fiscalité est légèrement plus élevée dans l'Outaouais, le coût d'habitation moindre compense. Quant aux relations de travail dans l'Outaouais elles sont meilleures que partout ailleurs au Québec. Pour ce qui est de la loi 101, l'étude a révélé qu'au niveau de l'entreprise, le siège social et les activités de recherche et de développement sont exemptés et que c'est seulement au niveau de l'usine de fabrication que la loi exige des communications en français avec les travailleurs francophones. Les études réalisées ont maintes fois servi à répondre aux questions posées par les investisseurs sur ces sujets. Elles ont aussi été distribuées aux courtiers spécialisés dans le secteur industriel et à la Chambre d'immeuble de l'Outaouais.

Les parcs industriels de la S.A.O.

Le territoire desservi par la S.A.O. possède déjà des parcs industriels bien établis. La Société a déployé tous les efforts nécessaires à la mise en valeur de ces équipements industriels. De plus la S.A.O. a participé au comité technique regroupant des représentants de la Ville de Hull, de l'O.P.D.Q., du ministère des Affaires municipales (en région). Ce comité devrait faire des recommandations concernant la zone nord du **Ruisseau de la Brasserie** et examiner la possibilité d'une zone industrielle pour ce secteur. Cet exercice se poursuivra au cours du prochain exercice financier.

Voici une brève description des parcs industriels de la S.A.O. ainsi que le tableau d'occupation des entreprises à l'Aéroparc industriel de Gatineau.

- **Parc industriel Richelieu à Hull**

  Ce parc industriel comprend une superficie de 63.13 hectares et il accommode 133 entreprises.

  Au 31 mars 1982 seulement quatre terrains n'étaient pas encore vendus.

- **Parc industriel du Pontiac à Aylmer**

  Ce parc industriel est situé dans la municipalité d'Aylmer et compte 95.91 hectares. Il est contigu à la future autoroute 50. Aucun service municipal n'étant encore installé, la Société n'y a fait aucune aliénation par vente ou par emphytéose.

- **Aéroparc industriel de Gatineau**

  L'Aéroparc industriel de Gatineau est le plus grand des parcs industriels de la S.A.O., et est situé dans la ville du même nom. Il s'étend sur une superficie de 925.50 hectares dont 582.33 hectares sont occupés par l'Aéroport de Gatineau.

TABLEAU 3
ENTREPRISES DE L'AÉROPARC INDUSTRIEL DE GATINEAU

	MODE DE CESSION	GENRE D'ENTREPRISE	ANNÉE D'IMPLANTATION	SUPERFICIE (hectare)
Agilent Inc.	Emphytéose	Fabrication de pièces de ventilation	1980	0.76694
Atomic Metal Limitée	Vente	Manufacturier de produits métallique	1975	1.11810
Béton Mobile Hubert Inc.	Emphytéose	Manufacturier de béton	1977	0.55863
Hôtel Ltd	Emphytéose	Hangar d'hélicoptères	1979	0.55050
Gérard Lavallé	Emphytéose	Entreposage d'huile usée	1988	0.59099
Les Entreprises Bau-Jacob et Fils Inc.	Emphytéose	Entreposage de voitures accidentées	1988	0.37403
Les Systèmes de l'Outaouais Inc.	Emphytéose	Construction de hangr de toît	1979	0.78486
Chaîne Signalé	Emphytéose	Cour de récupération de ferraille	1981	0.74493

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR COMMERCIAL

De par sa situation géographique à la frontière de l'Ontario et étant donné sa structure commerciale faible, l'Outaouais québécois connaît des **fuites commerciales** (commerce de détail) **d'environ 80 millions de dollars** vers la région de l'Est ontarien et plus particulièrement vers Ottawa-Carleton aussi vers Pembroke, Renfrew et Hawkesbury.

Des *études de marché et de structuration commerciale* ont été réalisées ces dernières années afin d'évaluer le potentiel de marché et d'établir une stratégie de promotion des potentiels du centre-ville de Hull (Larry Smith et Associés) de la ville de Gatineau (COGEM) de la ville d'Aylmer (Thompson) du centre-ville de Buckingham (Hatfield-Sarfati-Poirier) et de Maniwaki (COGEM et Pluram), et des comtés de Papineau et de Pontiac. La plupart de ces études ont été réalisées avec la collaboration financière et technique des municipalités.

Ces diverses études réalisées indiquent que les fuites commerciales (commerce de détail) de l'agglomération de Hull-Gatineau-Aylmer vers Ottawa-Carleton atteignent près de 65 millions de dollars. Dans les comtés frontaliers de Papineau et de Pontiac elles s'élèvent à près de 15 millions de dollars. Les fuites commerciales se produisent dans des secteurs dits de magasinage, tels les magasins à rayons "majeurs" (Sears, La Baie, Eaton), le secteur du vêtement pour femme et pour homme, des souliers, du meuble, de la bijouterie, etc. Les fuites dans le **secteur des magasins à rayons "majeurs"** atteignent près de 30 millions de dollars.

Les fuites vers Ottawa-Carleton sont aussi importantes au niveau des services; la S.A.O. s'est attaquée au cours de l'exercice financier 1981-82 aux secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (surtout dans les centre-ville). Selon une étude réalisée par la Société en 1981, le **déficit hôtelier** dans l'agglomération de Hull-Gatineau-Aylmer est d'environ 650 chambres, dans le **secteur de la restauration** il se chiffre à près de 20 millions de dollars. Durant la prochaine année financière la S.A.O. entend consacrer des efforts dans le secteur des services aux entreprises et aux gouvernements (conseiller en gestion, en informatique, conseiller scientifique, etc.) ainsi que dans les secteurs aussi déficitaires de la distribution et de la construction.

Le **plan d'action** adopté par la S.A.O. en 1981 pour le secteur commercial et de services comprenait trois volets importants. Premièrement, les interventions de la Société ont convergé vers la promotion pour l'établissement d'un magasin à rayons "majeur" ainsi que le renforcement des secteurs de magasinage (meuble, vêtement et autres commerces spécialisés); deuxièmement vers la revitalisation des centre-ville (incluant l'hôtellerie et la restauration); et troisièmement vers la mise en oeuvre et la coordination de la campagne d'achat dans l'Outaouais.

Promotion pour l'établissement d'un magasin à rayons majeur et renforcement des secteurs de magasinage

Étant donné les fuites considérables dans ce secteur il ne fait plus de doute que l'implantation d'un magasin à rayons "majeur" pourrait générer des ventes de 25 à 30 millions de dollars et entraîner presque automatiquement le développement de secteurs de magasinage (vêtement, souliers et autres) qui pourrait engendrer des ventes de près de 20 millions de dollars par année. Compte tenu de l'importance de ce secteur des contacts avaient été établis en 1980-81 avec des promoteurs de centres commerciaux et les chaînes de magasins à rayons "majeurs". Ces contacts se sont poursuivis au cours de l'exercice financier 1981-82 et une étroite collaboration avec une chaîne et un promoteur s'est développée et se poursuivra au cours de la prochaine année financière. Une promotion active des secteurs de magasinage déficitaire dans le meuble, le vêtement et d'autres secteurs spécialisés a aussi été réalisée. Ainsi trois dossiers concernant l'établissement de magasins de meubles à Gatineau furent

expertisés et des liens ont été établis entre des centres commerciaux et des chaînes de magasins pouvant répondre aux besoins de l'Outaouais. La Société a également favorisé l'implantation d'unités commerciales, à proximité des centres commerciaux (la Ouèrâsse, entrepôt Vidéo, etc.).

Revitalisation des centre-ville

Les centre-ville sont des lieux d'intervention privilégiés pour la S.A.O. étant donné qu'ils sont le coeur des activités commerciales, sociales et culturelles d'une ville. On y retrouve des secteurs commerciaux et de services généralement déficitaires tels des commerces spécialisés, des professionnels, les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Durant l'exercice financier 1981-82 **vingt-six (26) projets** ont fait l'objet de suivis de la part des commissaires industriels de la S.A.O., soit **treize (13) projets dans le commerce de détail, huit (8) projets dans le secteur de l'hôtellerie et cinq (5) projets dans le secteur de la restauration.** Le tableau #4 indique le nombre de création d'emplois possibles dans ce secteur au cours des prochaines années.

Dans tous les centre-ville un des rôles importants des commissaires industriels a été de favoriser la formation d'associations de marchands indépendants et de réaliser un travail d'animation constant avec ces groupes. Le but de cette animation a été d'encourager une action concertée des commerçants et professionnels vers des objectifs de revitalisation.

TABLEAU 4

DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DES COMMERCES

SECTEUR COMMERCIAL	NOMBRE DE PROJETS	CRÉATION D'EMPLOIS*
commerce de détail	13	522
hôtellerie (1)	8	1 275
restauration	5	70

*Le degré de probabilité de création d'emplois prévisibles pour ce secteur durant les prochaines années varie entre 60 % et 75 %.

(1) Le projet d'expansion de Mont-Ste-Marie créera environ 750 emplois.

C'est dans ce contexte que la Société a travaillé au cours de l'année à la promotion de la formule des **Sociétés d'initiatives et de développement des artères commerciales** (S.I.D.A.C.). La formule S.I.D.A.C. vise à permettre à des regroupements de marchands, dans les centre-ville, de se doter de structure et de budget pouvant faciliter la promotion et le réaménagement des centre-ville. Le budget d'opération de ces sociétés est constitué de taxes prélevées auprès des commerçants et des professionnels. La S.A.O. a organisé en collaboration avec le Regroupement des centre-ville du Québec (R.C.V.Q.) un colloque régional qui avait pour but de sensibiliser les marchands et les autorités municipales à cette formule. Une centaine de personnes ont participé à ce colloque.

Au-delà du travail d'animation des associations de marchands et de professionnels, la Société s'est aussi attaquée, dans les divers centre-ville, à des projets de réaménagement, de développement de nouveaux équipements commerciaux et d'identification de potentiels de marché, ceci en collaboration avec les marchands, les municipalités et des promoteurs privés.

Dans le centre-ville de Hull la S.A.O. s'est ainsi intéressée à la réalisation de trois projets commerciaux distincts. Des démarches furent entreprises également en vue de promouvoir le développement de nouveaux hôtels: **un projet de 125 chambres et un autre de 250 chambres**. Il y a eu collaboration à l'étude du ministère des Travaux publics du Canada sur le potentiel commercial du centre-ville de Hull et des espaces commerciaux qu'on retrouve à l'intérieur des édifices fédéraux. Une entente est intervenue entre la S.A.O. et l'Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec (I.T.H.Q.) afin de stimuler le **développement du secteur de la restauration.** Une première rencontre avec les restaurateurs a eu lieu afin de jeter les bases d'une telle intervention.

Soulignons aussi que la S.A.O. a apporté un soutien au suivi de l'étude Larry Smith sur la revitalisation du centre-ville de Hull en participant au dialogue avec la ville au sein du Comité de coordination. Parmi les étapes les plus importantes par rapport à l'évaluation de ce dossier mentionnons la poursuite des études en cours sur le centre-ville, l'articulation du plan d'aménagement et d'un programme intégré et la préparation du programme de fréquentation estivale 1982.

La S.A.O. a poursuivi sa collaboration à l'animation de la Corporation des marchands de la rue Notre-Dame à Gatineau. La Société a contribué à la définition d'un projet d'expansion du marché public et à une demande de subvention adressée à l'Office de Planification et de Développement du Québec. Au cours de l'année, des plans architecturaux pour le projet d'expansion du marché public furent réalisés. La Société a aussi favorisé par sa collaboration avec les promoteurs l'établissement de salles de cinéma aux Promenades de l'Outaouais.

Au cours de l'exercice financier, la Société a réalisé un travail d'animation auprès de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer et de la municipalité d'Aylmer. *L'étude commerciale conjointe avec la municipalité* (étude Thompson) a été lancée et des travaux importants furent réalisés, soit les enquêtes et projections de marché et les plans d'aménagement du secteur des centres commerciaux et du vieux Aylmer. Des consultations ont eu lieu à ce sujet avec les marchands et les autorités municipales. Le rapport final et un plan d'action seront déposés au cours du prochain exercice financier.

L'animation auprès de l'Association des marchands du centre-ville de Buckingham s'est poursuivie. *Les plans de réaménagement et de restauration de façades au centre-ville* furent élaborés conjointement par la S.A.O. et les marchands. La ville de Buckingham a participé également aux efforts d'embellissement et d'amélioration de la situation du stationnement dans le centre-ville.

La Société a participé, en collaboration avec la municipalité et l'Association des marchands, à une *étude spécifique pour le centre-ville de Maniwaki* (Pluram) afin de produire un plan d'action en matière d'aménagement et de promotion commerciale. La réalisation de ce plan d'action nécessite la collaboration étroite de la municipalité, de la S.A.O. et des marchands.

Afin de rejoindre le potentiel de marché déjà identifié, la Société a voulu favoriser l'implantation d'un nouvel ensemble commercial, pour le centre-ville de Maniwaki. Des rencontres ont eu lieu avec certains promoteurs et elles se poursuivront durant la prochaine année.

La Société a également terminé les *études de marché dans les comtés frontaliers de Papineau et du Pontiac*. Des enquêtes ont été menées auprès des consommateurs (étude de l'I.N.R.S.

1979) afin de connaître leur comportement d'achats et auprès des commerçants (étude en régie interne) afin de connaître le dynamisme de développement commercial de ces deux comtés. À la lumière de ces études, des propositions seront faites aux municipalités et aux marchands afin de réaliser des réaménagements dans certains centre-ville et de mettre sur pied une campagne de promotion favorisant l'achat local.

Campagne d'achat chez nous

Pour une quatrième année consécutive dans l'Outaouais, la S.A.O. a été le maître d'oeuvre d'une **campagne publicitaire** multi-médias visant à favoriser l'achat dans l'Outaouais québécois. À la suite du succès remporté par les campagnes précédentes et au grand nombre de demandes provenant des marchands et des municipalités, la S.A.O. a décidé d'étaler la campagne sur douze mois. Même si le thème de la campagne visait essentiellement les mêmes objectifs que l'année précédente, la campagne s'est déroulée à partir d'une approche très différente. En effet, l'accent fut mis beaucoup plus sur la formule de publicité coopérative et déléguée que sur la formule de publicité institutionnelle. Par la publicité coopérative, la S.A.O. subventionne jusqu'à concurrence de 25 % du coût des messages des commerçants qui utilisent le thème de la Campagne d'achat chez nous. Seuls les commerçants appartenant à des secteurs de fuites commerciales de détail vers la région d'Ottawa-Carleton peuvent bénéficier de ce programme.

Les études conjointes effectuées au cours des dernières années par la S.A.O. et les municipalités de Hull, Aylmer et Gatineau ont permis d'identifier des secteurs géographiques à revitaliser. Ainsi, la formule de publicité déléguée vise à donner aux associations de marchands de ces secteurs une enveloppe budgétaire leur permettant de faire leur propre promotion sous le thème de la Campagne d'achat dans l'Outaouais québécois. Les partenaires financiers de la campagne 1981-82 ont été la Ville de Hull, la Ville de Gatineau, la Ville d'Aylmer et la S.A.O. Les deux nouveaux types de publicité mis de l'avant pour la campagne 1981-82 ont permis de générer une programmation publicitaire de 150 000 $. Notons également qu'à l'instar des années précédentes, la S.A.O. a incité, supporté et assuré le suivi d'une demande, présentée par les villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham et certains groupes de marchands, auprès du M.I.C.T.Q. Cette demande concernait la prolongation des heures d'affaires des commerces pour le mois de décembre. Le ministère a d'ailleurs donné une réponse positive à cette demande. Cette démarche semblait d'autant plus pertinente que l'évaluation de la campagne précédente indiquait que des cinq (5) millions de dollars d'augmentation des ventes durant la campagne, une part appréciable était directement attribuable à la prolongation des heures d'affaires.

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE

Les actions de la Société, au cours de l'exercice financier 1981-82, dans le domaine du développement touristique se sont appuyées sur deux principes. Les programmes d'intervention de la S.A.O. visent à assurer une participation conjointe avec le secteur privé. Ils permettent également d'assurer l'intégration des dispensateurs de services touristiques dans le sens d'une cohésion des différents produits qu'ils ont à offrir.

C'est à l'automne 1981 que la S.A.O. par le biais de son Service de développement touristique a présenté son plan d'action aux représentants des municipalités, des entreprises privées et aux organismes qui oeuvrent dans le domaine touristique. Le **plan d'action** qui est un guide d'intervention, a été conçu en fonction des éléments fournis lors des sommets sur le tourisme et recueillis dans le plan de développement de l'Office de Planification et de Développement du Québec (O.P.D.Q.). Il s'appuie également sur les études en tourisme réalisées à ce jour par la S.A.O. Il a aussi fait l'objet d'une consultation auprès des membres de la C.A.R.O. concernés par le développement économique. Ajoutons enfin que la réalisation du plan d'action est dans une large mesure, dépendante de l'entrepreneurship et du dynamisme des promoteurs de l'Outaouais et d'ailleurs.

Les interventions de la S.A.O. ont consisté à:

1) favoriser le développement de l'hébergement et de la restauration dans tous les territoires;

2) favoriser le développement des attraits et manifestations à caractère touristique dans l'ensemble de la région;

3) faire de la prospection de promoteurs en vue de consolider les centres touristiques de la S.A.O.;

4) favoriser le développement d'outils promotionnels et publicitaires par la P.M.E. touristique et par les municipalités;

5) assurer un appui technique et professionnel à l'Association touristique de l'Outaouais (A.T.O.) et à la P.M.E. touristique en général;

6) poursuivre conjointement avec les associations sectorielles de tourisme la promotion des produits touristiques de l'Outaouais québécois;

7) réaliser conjointement avec l'industrie touristique et les municipalités les études techniques nécessaires à une approche rationnelle de développement et à l'amélioration du produit touristique.

La promotion du développement touristique

La S.A.O. a posé, au cours de l'année, une série de gestes assurant la promotion du développement touristique dans la région. Ainsi plusieurs rencontres ont eu lieu avec les groupes d'entrepreneurs et ce, dans chacune des zones de l'Outaouais soit, la Petite-Nation, la Haute-Gatineau, le Pontiac et la région métropolitaine de Gatineau, Hull et Aylmer. Des gestes plus spécifiques ont été entrepris auprès d'entrepreneurs particuliers intéressés par des actions concrètes dans le domaine touristique. Ainsi des discussions se sont déroulées avec un groupe d'investisseurs intéressés par le projet d'hébergement en dur aux centres touristiques du lac de l'Argile, du lac Simon et du lac Leslie. Des propositions concrètes devraient être soumises au cours du prochain exercice financier. Plusieurs visites sur le terrain avec des

investisseurs potentiels furent conduites par la S.A.O. afin d'intéresser ces groupes à soumettre des projets dans les centres touristiques de la Société et dans les centres privés oeuvrant sur le territoire de l'Outaouais.

La S.A.O. a participé à la confection d'un questionnaire qui permettra à l'Association touristique de l'Outaouais (A.T.O.) de sonder l'industrie touristique sur la conduite de leurs affaires, leurs projets d'expansion et de développement, leurs problèmes ainsi que leur stratégie de promotion. Elle a également contribué à la confection d'un questionnaire permettant d'évaluer la perception qu'ont les touristes, de l'Outaouais québécois.

La promotion externe

En 1981-82 la S.A.O. s'est affairée principalement à la préparation d'un ensemble de documents promotionnels visant à intéresser des entrepreneurs touristiques à investir dans l'Outaouais québécois. Dans le secteur du développement touristique la concurrence est très vive puisque Ottawa demeure le principal point d'attraction accueillant 2.5 millions de visiteurs par année.

Afin de positionner l'Outaouais québécois comme lieu dynamique d'investissement, la S.A.O. a entrepris au printemps de 1982 une **campagne de promotion** dont un des premiers gestes s'est concrétisé par sa participation à un numéro spécial de la revue "ENTERPRISER"; cette campagne se poursuivra et s'accentuera au cours de 1982-83.

La Société a également travaillé à des projets dont elle était l'instigatrice. Mentionnons la mise sur pied de la formule **"Gîte et petit déjeuner"** où la Société s'est associée à l'Académie de gérontologie de l'Université du Québec à Hull. Aussi la S.A.O. a travaillé à l'implantation d'une **Maison du tourisme à Hull** en procédant à la création d'un comité ad hoc formé de représentants des villes de Gatineau, Hull, Aylmer, de l'Association touristique de l'Outaouais (A.T.O.), ainsi que de d'autres intervenants. Une des tâches de ce comité sera de mener une étude conjointe au cours du prochain exercice financier.

En collaboration avec l'Association touristique la Société a publié un guide touristique **"Le Parchemin de l'Outaouais québécois"**. Cette publication présente les attraits naturels et touristiques de la région.

On a procédé également à la mise à jour du **Sourcier touristique** qui est un répertoire des ressources touristiques de la région.

Le soutien à la P.M.E. touristique s'est poursuivi au cours de l'exercice financier. Il s'est concrétisé par l'apport et l'expertise de la Société à la production de dépliants mettant en relief l'intégration des attraits et des entreprises de services dont:

— un circuit de motoneige;

— l'infrastructure d'accueil et d'attraits de la Petite-Nation;

— un circuit de ski de moyenne randonnée au Centre touristique de la Petite-Rouge et de l'Hôtel Mon chez nous;

— le programme d'activités hivernales de Montpellier;

— les services d'accueil et de réception d'une nouvelle agence privée se spécialisant dans le domaine de l'accueil et de l'animation pour les touristes.

Ces dépliants ont été tirés en moyenne à 30 000 exemplaires.

Une aide technique et financière fut aussi apportée à la planification et à l'organisation de manifestations à caractère touristique. La Société s'est préoccupée de regrouper les dispensateurs de services lors de la publicité entourant ces manifestations. L'intégration des dispensateurs de services touristiques permet à ces derniers d'apprendre à travailler en commun lors de ces événements touristiques. Voici les principales manifestations touristiques qui ont reçu un appui technique et financier de la S.A.O.:

— Festival de l'achigan;

— Festival western pionnier (Gracefield);

— Traversée à la nage du lac Simon;

— Hull en août;

— Festival du faisan (Saint-André-Avellin);

— Grand prix de la motoneige (Gatineau);

— Salon du livre (Hull);

— Sommet économique de Montebello;

— La Pakwaun (Maniwaki).

Des interventions de soutien à l'entreprise privée se sont traduites par de l'aide ponctuelle permettant de concevoir des projets d'expansion ou des projets offrant de nouveaux services. Une aide fut ainsi apportée aux hôteliers, à des restaurateurs et à des gestionnaires de parcs d'amusement.

La promotion du tourisme

Dans le cadre de la promotion du tourisme la Société a reconduit les trois ententes conclues en 1980-81 avec l'**Association des propriétaires de terrains de camping**, l'**Association des centres de ski** ainsi que l'**Association des pourvoyeurs en chasse et pêche.** Si le contenu des protocoles d'entente est relativement semblable à celui des ententes précédentes, l'esprit qui les a reconduit diffère. En effet, la Société veut par ces protocoles amener les membres de ces associations à ré-évaluer leur stratégie, leur programme de promotion et ce, en plus de mettre en commun leur participation financière. Ces programmes ne sont pas une fin en soi mais bien des moyens permettant d'inciter les membres à offrir des produits et des forfaits nouveaux. Les protocoles d'entente se sont donc traduits par des actions de promotion. Pour l'Association des pourvoyeurs en chasse et pêche il y a eu la participation à quatre salons ou expositions, la production d'un dépliant publicitaire, la réception dans la région de chroniqueurs de revues spécialisées. Pour l'Association des centres de ski de l'Outaouais québécois, la S.A.O. a donné une aide technique en placement-médias de leur publicité ainsi qu'une aide permettant la participation à des salons de ski. Enfin pour l'Association des propriétaires de terrains de camping il y a eu participation à trois salons ou expositions ainsi que la production d'un dépliant diffusé à 40 000 exemplaires.

Les renseignements touristiques

Durant l'exercice financier 1981-82 la Société a décidé d'abandonner le champ de l'accueil et du renseignement touristique.

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RÉCRÉO-TOURISTIQUE

Depuis le changement d'orientation de la Société vers le développement économique en 1981 et l'adoption du **plan d'action touristique** au cours de l'exercice financier 1981-82, les centres touristiques et récréatifs sont devenus un des éléments clés de la stratégie de développement économique élaborée par la S.A.O. Ils constituent à ce titre des instruments de développement de premier ordre que la Société tient à conserver et à améliorer. La S.A.O. a mis l'accent, durant l'année financière 1981-82, sur la prospection d'investisseurs extra-régionaux et locaux. Elle a également poursuivi son action en vue de faire des centres touristiques et récréatifs de véritables pôles permettant de susciter l'entrepreneurship et le développement des zones où ils sont implantés.

Le tableau #5 démontre la popularité des multiples activités qui se tiennent annuellement dans les parcs et centres de la S.A.O. En somme près d'**un demi-million de visiteurs** ont fréquenté ces installations au cours de l'année financière 1981-82.

Investissements de promoteurs privés dans les centres touristiques de la S.A.O.

La Société a encouragé des individus ou des corporations privées à offrir des services et des activités sur ses centres touristiques et récréatifs en vue de compléter la gamme de services qu'elle dispense déjà. Ces promoteurs profitent donc des infrastructures et de l'achalandage existant ce qui permet des conditions d'implantation très avantageuses. Voici quelques exemples de services offerts dans le cadre de la formule de gestion mixte qui réunit le secteur public et le secteur privé.

Centre touristique du lac Simon (Petite-Nation)

- la S.A.O. a suscité la création d'une société d'exploitation des ressources qui participe à l'aménagement du centre (coupes sélectives du bois): création de quatre (4) emplois;
- la S.A.O. a soutenu les efforts d'un comité de citoyens de Duhamel afin de susciter la construction d'hébergement en dur (20 unités individuelles): création de cinq (5) emplois;
- plusieurs promoteurs du secteur privé ont offert des services additionnels à la clientèle tels l'équitation, le ski nautique, le delta-plane, la planche à voile: création totale de sept (7) emplois.

Centre touristique du lac de l'Argile (La Lièvre)

- la S.A.O. a suscité la venue d'un groupe d'investisseurs français qui déposera au cours du prochain exercice financier un projet d'implantation d'un complexe intégré de villégiature incluant l'hébergement en dur (50 unités) et la restauration: création possible de dix (10) emplois;
- la Société a intéressé la Société sylvicole de l'Outaouais à présenter un projet d'exploitation forestière et de mise en valeur des érablières: création possible de quatre (4) emplois;
- il y a eu négociation avec un promoteur privé afin d'assurer les services d'une école de ski alpin incluant location d'équipement et animation: création probable de cinq (5) emplois;
- invitation faite à l'Association des artisans de la Lièvre à la vente de leurs produits à la clientèle du centre;
- support technique et professionnel à un comité de zone dans l'organisation d'un festival pour l'ensemble de la Vallée de la Lièvre;
- tenue d'un événement majeur l'"Omnium Soleil", tournoi de ballon-volant sur plage.

Centre touristique du lac Leslie (Pontiac)

- invitation de la S.A.O. à un groupe de promoteurs privés en vue de proposer un projet de pisciculture et de pêche récréative.

Centre touristique de la Petite-Rouge (Saint-Émile-de-Suffolk)

- on a intéressé un promoteur privé à la mise sur pied d'un centre d'équitation;
- travail conjoint avec un promoteur privé intéressé à aménager un terrain de camping.

Centre touristique de la Haute-Gatineau (Maniwaki)

- entente avec le Club Optimiste de Maniwaki pour que ce dernier anime plusieurs activités sociales et récréatives sur le centre et entretienne la patinoire et une glissoire;
- aide technique spéciale au comité socio-culturel de la ville de Maniwaki pour élaborer un projet d'utilisation du Château Logue;
- protocole d'entente conclu avec le C.L.S.C. pour l'utilisation de la piscine et la création de jardins communautaires.

Les parcs urbains de la S.A.O.

En créant les centres récréatifs urbains, la Société a voulu doter chaque municipalité, soit Gatineau, Hull et Aylmer, d'un équipement pouvant combler les besoins des citoyens en plus d'attirer une population extérieure par la qualité et l'envergure de ses manifestations et, de générer des retombées économiques appréciables.

Voici des exemples de manifestations organisées ou tenues dans les parcs urbains au cours de l'exercice financier.

Parc du lac Beauchamp (Gatineau)

- la S.A.O. a collaboré avec un média d'information à l'organisation d'une journée de pêche à la truite (incluant ensemencement et prix de 10 000 $ au gagnant) - 8 000 à 10 000 personnes;
- la S.A.O. s'est associée avec le Service des loisirs de la ville de Gatineau pour que de nombreuses activités récréatives et socio-culturelles soient tenues sur le site du lac Beauchamp;
- la S.A.O. a offert également sa collaboration à différents services pour l'organisation de manifestations comme la Semaine du patrimoine, la journée Soleil, Trimaction.

Parc du lac Leamy (Hull)

- la Société a prêté gratuitement ses équipements au comité organisateur des Jeux du Québec pour la tenue de manifestations sportives dans le cadre des Jeux du Québec d'été. Le Parc du lac Leamy a été l'hôte des compétitions de ski nautique et de canot-kayak;
- la S.A.O. a conclu une entente avec l'Association canadienne de ski nautique pour qu'un projet d'entraînement des athlètes et la réalisation des compétitions aient lieu sur le site;
- organisation d'une école de planche à voile;
- stimulation de plusieurs promoteurs privés afin d'organiser des activités culturelles (soirée de jazz, théâtre d'été, etc.) sur le site;
- entente avec le Service des loisirs de la ville de Hull pour l'organisation et l'animation de nombreuses activités.

Marina du lac Deschênes (Aylmer)

- la S.A.O. a conclu un protocole d'entente avec le Club de voile Grande-Rivière pour qu'une école de voile et de planche à voile soient mises en place à la marina;
- présentation par deux promoteurs d'Aylmer d'un projet d'utilisation de l'hôtel Symmes. La S.A.O. a conclu avec ces promoteurs un contrat de concession d'une durée de 20 ans;
- collaboration avec le Mouvement impératif français pour l'organisation de la Fête nationale;
- la Société a encouragé un groupe de promoteurs à la tenue de compétitions d'accélération de motoneiges;
- collaboration avec le Service des loisirs de la ville d'Aylmer à la tenue d'activités socio-culturelles et sportives;
- tenue d'une compétition interprovinciale de planche à voile;
- la marina a été l'hôte des compétitions de voile dans le cadre des Jeux du Québec.

TABLEAU 5

FRÉQUENTATION DES PARCS ET CENTRES TOURISTIQUES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1981-82

	BEAUCHAMP		LEAMY		MARINA DU LAC DESCHÊNES		HAUTE-GATINEAU	
	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82
Terrain de balle[3]					7,000			
Camping[1]							1,600	
Plage — pique-nique[3]	70,000		100,000		104,300		1,800	
Ski de fond — raquette[3]		21,600		4,000				2,863
Patinoire		7,600		10,000		17,000		2,542
Motoneige[4]								1,239
Glissoire[3]		8,200		2,000				4,565
Marina								
· à quai[4]					244			
· à terre[4]					65			
· entreposage[4]					19	75		

	LESLIE		ARGILE		SIMON		PETITE-ROUGE	
	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82	Été 1981	Hiver 1981-82
Camping[1]	9,676		16,004	817	18,038			
Plage — Pique-nique[3]	1,800	FERMÉ	21,500		32,987	FERMÉ		
Ski de fond — raquette[3]				2,442				5,562
Ski alpin[3]				2,158				
Motoneige[4]				100				
Hébergement[2]			1,600	1,110			3,296	3,771
Golf[3]			4,563					

1 campeurs jour 2 nuitées 3 nombre absolu 4 embarcations ou véhicules

CHAPITRE II
L'AÉROPORT DE GATINEAU

L'Aéroport de Gatineau dont la mise en place a débuté en 1975 et dont l'ouverture officielle s'est tenue le 29 septembre 1979, offre aujourd'hui un éventail d'équipements et de services diversifiés et modernes. L'inventaire des équipements et des services disponibles comprend: une piste de 1 830 mètres (6 000 pieds), une aire de taxi, un tablier et un taxi de services. Toutes les surfaces sont asphaltées et structurées pour supporter des aéronefs jusqu'à concurrence de 200 000 livres (Boeing 727). On y a de plus installé des aides à la navigation visuelle: soit des phares de pistes, un indicateur visuel de pente d'approche (VASIS), des feux d'identification de seuil (RIL), des lumières d'approche et des balises d'obstacles; ainsi que des aides à la navigation électronique: soit un radiophare d'enlignement (LOCALISER) et un radiophare non-directionnel (NDB). On retrouve également les services normalement associés à un aéroport de cette catégorie, comme l'essence (Jet A-1 et 100/130), le déglaçage, une aérogare complète incluant un restaurant, un bar, une aire de stationnement automobile, etc.

Au cours de l'exercice financier 1981-82 la Société a décidé d'aller en appel auprès du ministre fédéral des Transports concernant deux dossiers qui touchent de près au développement de l'Aéroport. Il s'agit d'une part, du dossier de l'implantation d'un service ADAC et, d'autre part, du rejet de la requête déposée par **La Sarre Air Services Limited** (PROPAIR) prévoyant l'exploitation d'un service aérien commercial régulier entre Rouyn-Noranda, Val d'Or et Gatineau. Il faut rappeler que la S.A.O. poursuit des démarches depuis déjà deux ans en vue de faire reconnaître les avantages évidents qu'offre l'Aéroport de Gatineau comme lieu stratégique dans le réseau du transport aérien. On constate, à la lecture des études et des projets de développement du transport aérien que l'Outaouais québécois en tant que région a jusqu'ici été systématiquement oubliée voire même ignorée par les fonctionnaires de Transports Canada. En allant en appel des deux décisions rendues par le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports, la Société veut permettre une plus grande équité du développement économique régional.

En effet, en ce qui concerne les installations aéroportuaires de l'ensemble de la région économique le gouvernement du Canada finance moins de 0.4 % de ces installations du côté québécois et plus de 99.6 % du côté ontarien. La population de l'Outaouais québécois représente 30 % de la population totale de la région économique Ottawa-Gatineau-Hull-Aylmer. Il appert que l'implantation du service ADAC et l'octroi de lignes aériennes (dont le service de La Sarre Air Services Limited) pourraient améliorer le déséquilibre flagrant en ce qui concerne la redistribution des retombées aéroportuaires de l'ensemble de la région. Cette amélioration de l'équilibre ne coûterait pas un sou de plus au gouvernement du Canada tout en donnant un meilleur service à un coût moindre au public voyageur. Les résultats de ces appels seront connus au cours du prochain exercice financier.

La Société a rendu public au cours de l'exercice financier le **plan directeur de l'Aéroport de Gatineau**. Les assises principales de ce plan peuvent se résumer ainsi:

— offrir une vision globale et synthétique du développement de l'Aéroport, de la zone aéroportuaire adjacente et du parc industriel situé à proximité;

— évaluer de nouveaux marchés susceptibles de contribuer au développement de l'Aéroport de Gatineau.

L'Aéroport de Gatineau qui a accueilli en 1981-82 environ 38 672 mouvements d'aéronefs (22 726 locaux et 15 946 itinérants) s'ouvre graduellement aux marchés de ligne aérienne. L'opération de la ligne Gatineau-Québec, Québec-Gatineau fonctionne très bien et a accueilli au cours de l'exercice financier près de 10 000 passagers.

Compte tenu de la situation frontalière propre à l'Outaouais québécois les lignes aériennes pourraient accaparer 50 % du marché vers Québec et Montréal, la presque totalité des marchés Rouyn-Noranda—Val d'Or et près de 10 % du marché vers Toronto. De plus, certaines fonctions (écoles de pilotage, opérateurs exécutifs, commuteurs, etc.) se retrouvent mal à l'aise dans un aéroport international encombré. Également d'autres fonctions dont le concept même demande une unité de déplacement simple tel l'Adacport pourront trouver avantage à se déplacer vers l'Aéroport de Gatineau.

Cependant, pour atteindre ce but il faut qu'une franche collaboration s'installe entre les différents intervenants qui ont juridiction dans ce domaine afin d'assurer à l'Aéroport de Gatineau la place qui lui revient et d'offrir à la population de l'Outaouais québécois les services qu'on offre normalement ailleurs. C'est en ce sens qu'au cours de l'exercice financier la S.A.O. a poursuivi certaines démarches soit auprès de Revenu Canada afin d'accorder le service de douanes sur demande à l'Aéroport, avec Environnement Canada afin d'accepter de produire une prévision de terminal pour Gatineau et de rendre possible sa nomination comme aéroport de relève et auprès de la Commission canadienne des Transports pour désigner l'aéroport comme adacport de la région Ottawa-Gatineau-Hull-Aylmer et auprès du ministère des Transports pour classifier l'aéroport comme aéroport de dégagement.

Mentionnons enfin que c'est au cours de l'exercice financier que l'Aéroport s'est doté d'un **plan de mesure d'urgence**. Une simulation théorique d'écrasement d'aéronef s'est déroulée en février 1982. Plusieurs intervenants ont travaillé en collaboration à la mise sur pied de ce plan dont les pompiers de la ville de Gatineau, les policiers, les ambulanciers, les directeurs d'hôpitaux, les responsables de la protection civile et les concessionnaires de l'Aéroport. Cette simulation théorique a permis d'interpréter et de corriger le plan de mesure d'urgence.

CHAPITRE III

LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Structure de la Société

L'article 255 de la loi constitutive de la Société stipule que le conseil d'administration est formé de sept membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce dernier désigne le président-directeur général et le vice-président parmi les membres du conseil d'administration. De plus ledit article prévoit qu'au moins cinq des membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la S.A.O.

Membres de la Société

Roger Blais, de Hull, nommé membre le 30 août 1978, vice-président le 11 avril 1979 et président-directeur général le 3 juillet 1980;

Jacques Libersan, de Buckingham, nommé membre le 26 octobre 1977 et vice-président le 20 août 1980;

Paul-Émile Poulin, de Maniwaki, nommé membre le 8 juillet 1977;

Jean Fortin, de Chénéville, nommé membre le 27 juin 1979;

Cléo Fournier, de La Pêche, nommé membre le 27 février 1980;

André Paquin, de Hull, nommé membre le 16 octobre 1980;

un poste demeure vacant.

Structure

L'exercice de restructuration amorcé durant l'année financière 1980-81 s'est poursuivi au cours du présent exercice financier. Ainsi, le conseil d'administration a décidé d'abolir la direction des études et recherches et afin de refléter la hiérarchie organisationnelle ledit conseil a modifié le nom des directions relevant soit du directeur de la gestion, soit du directeur du développement économique, en celui de "service".

De plus, au cours du présent exercice financier la Société, à l'instar de d'autres organismes provinciaux, a été dans l'obligation d'adopter des mesures draconiennes, en raison des réductions au niveau des subventions gouvernementales destinées à combler son budget de fonctionnement.

On dénote parmi lesdites mesures, la fermeture des centres touristiques du lac Simon et du lac Leslie durant la période hivernale 1981-82, la réduction des services dans les parcs et centres touristiques en général, une augmentation générale des tarifs, la réduction du budget consacré à l'exploitation des patinoires des Parcs Leamy et Beauchamp, la réduction du budget consacré à la programmation.

Ces compressions budgétaires ont également eu un impact au niveau des ressources humaines; c'est ainsi que la Société a appliqué, dans la mesure du possible, le principe de l'attrition, ce qui a conduit à une diminution de son personnel permanent de l'ordre de 13 % et qui plus est, a même transmis un préavis d'abolition de poste à 19 employés permanents dont 5 employés cols blancs, 13 employés cols bleus et à un adjoint aux cadres supérieurs, ce qui équivaut à une diminution additionnelle de 17 %. Lesdites abolitions de postes prendront effet le 1er mai 1982.

La direction générale

Président-directeur général:	Roger Blais
Secrétaire général:	Guy Gagnon
Directeur du développement économique:	Michel Lavoie
Directeur de la gestion:	Richard Roussel
Vérificateur interne:	Jean-Marie Bertrand

Les directions

Direction du développement économique:	Michel Lavoie
Direction de la gestion:	Richard Roussel

Les services

Développement industriel et commercial:	Normand Bégin (jusqu'au 11 septembre 81)
	Frank Materazzi responsable intérimaire
Développement touristique:	Jean-Guy Noël
Exploitation:	Louis Tourville
Communications:	Jean-Marc Beauchesne responsable intérimaire
Services techniques:	Léon Martin (jusqu'au 11 février 82)
	André Fournier responsable intérimaire
Finances et administration:	Richard Roussel

Conseiller juridique

Me Raymond Mantha, 518, boulevard Maloney est, Gatineau (Québec) a été nommé conseiller juridique de la Société pour l'exercice financier 1981-82.

Vérificateur

Pour l'exercice financier 1981-82, le ministre des Affaires municipales désigne le vérificateur de la S.A.O. Les services de monsieur Yvon Billard, c.a., 251, rue Laramée, Hull (Québec) ont été ainsi retenus.

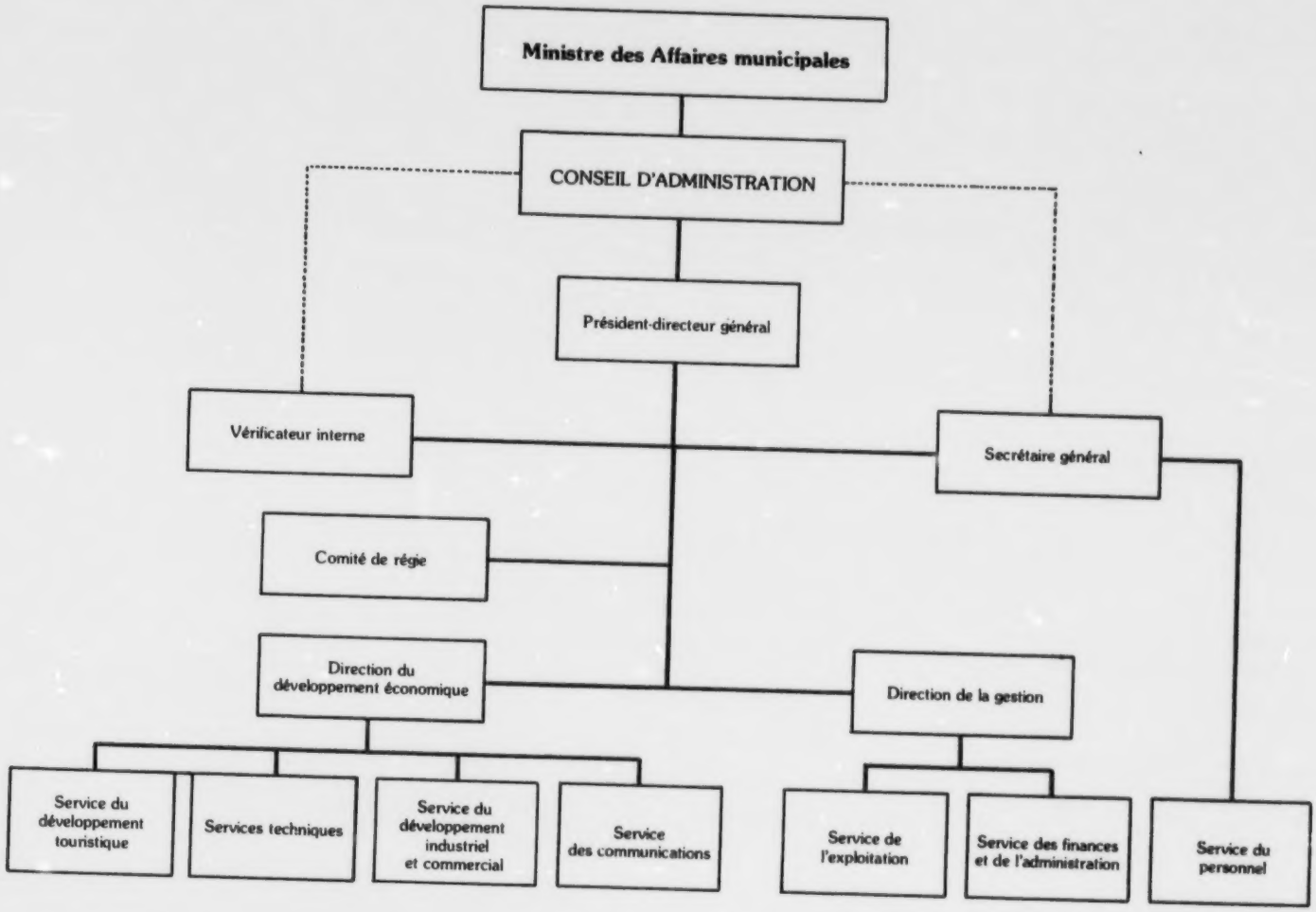
Ministre des Affaires municipales
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président-directeur général
Vérificateur interne
Secrétaire général
Comité de régie
Direction du développement économique
Direction de la gestion
Service du développement touristique
Services techniques
Service du développement industriel et commercial
Service des communications
Service de l'exploitation
Service des finances et de l'administration
Service du personnel

TABLEAU 6
MOUVEMENT DES EFFECTIFS DE LA S.A.O.

EMPLOYÉS PERMANENTS ET EN PROBATION	SITUATION AU 31.03.81	ARRIVÉES DU 01.04.81 AU 31.03.82	DÉPARTS DU 01.04.81 AU 31.03.82	POSTES COMBLÉS	POSTES VACANTS	TOTAL
Cadres et adjoints	10	1	2	9	3	12
Professionnels	34	2	4	32	4	36
Soutien technique, administratif et assimilés	46	2	7	41	9	50
Soutien ouvrier	27	1	2	26	1	27
TOTAL	117	6	15	108	17	125
CONTRACTUELS						
Cadres et adjoints	2	0	1	1	—	1
Professionnels	1	0	0	1	—	1
TOTAL	3	0	1	2	—	2

EMPLOYÉS RÉGULIERS À L'ESSAI ET TEMPORAIRES

	SAISON ESTIVALE 1981	SAISON HIVERNALE 1981-82
Professionnels	—	—
Soutien technique, administratif et assimilés	38	10
Soutien ouvrier	104	56
TOTAL	142	66

CHAPITRE IV

LES ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Affaires municipales
du Québec

Nous avons vérifié les bilans du fonds de capital et d'emprunts et du fonds d'administration budgétaire de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1982 ainsi que l'état des investissements en immobilisations du fonds de capital et d'emprunts, l'état du déficit du fonds d'administration budgétaire et l'état des résultats du fonds d'administration budgétaire de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, à l'exception de la comptabilité des engagements tel que décrit à la note 1, et ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de l'adoption de la méthode de comptabilisation des intérêts sur emprunt bancaire dont il est question à la note 2 des états financiers.

Lanthier & Billard, c.a.

Lanthier & Billard,
Comptables Agréés

Hull, Québec, le 25 juin 1982.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
BILAN
FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS
31 MARS 1982

ACTIF

	1982 $	1981 redressé $
COMPTES À RECEVOIR	—	39,126
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	78,807	93,433
AVANCES AU FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE	501,864	—
IMMOBILISATIONS À MÊME LE REVENU - note 3	592,624	602,583
IMMOBILISATIONS - note 4	45,361,337	44,136,340
	46,534,632	44,871,482

PASSIF ET INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

DETTE À COURT TERME - note 5	7,353,211	6,129,052
ENGAGEMENTS-INDEMNITÉS D'EXPROPRIATIONS	1,752,473	978,829
DÛ AU FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE	—	511,285
AVANCES DU MINISTÈRE DES FINANCES - note 6	35,113,300	34,588,600
DETTE À LONG TERME - note 7	—	5,336
TOTAL DU PASSIF	44,218,984	42,213,102
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS	2,315,648	2,658,380
	46,534,632	44,871,482

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
ÉTAT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982 $	1981 redressé $
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2,658,380	2,554,518
Immobilisations à même le fonds d'administration budgétaire	(9,959)	22,543
Paiement de capital sur redevances à la Ville de Hull et Ville de Gatineau	5,336	5,336
Subventions pour l'Aéroparc Industriel de Gatineau	—	75,983
Coût des terrains vendus	(338,109)	—
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	2,315,648	2,658,380

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
BILAN
FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE
31 MARS 1982

ACTIF

	1982 $	1981 redressé $
COMPTES À RECEVOIR	339,787	543,452
STOCKS	91,398	123,845
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	94,471	86,013
AVANCES AU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS	—	511,285
	525,656	1,264,595

PASSIF ET DÉFICIT

DÉCOUVERT DE BANQUE	223,233	235,363
ENGAGEMENTS ET FRAIS COURUS	690,712	862,979
DÉPÔTS REMBOURSABLES	44,124	40,520
DÛ AU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS	501,864	—
REVENUS REPORTÉS	22,514	16,599
INTÉRÊTS COURUS SUR AVANCES DU MINISTÈRE DES FINANCES - note 6	19,554,211	16,146,056
	21,036,658	17,301,517
DÉFICIT	(20,511,002)	(16,036,922)
	525,656	1,264,595

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Roger T. Bélair

Jean Gagnon

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
ÉTAT DU DÉFICIT
FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE
EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1982

	1982 $	1981 $
DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE - SOLDE REDRESSÉ (note 2)	16,036,922	10,240,639
DÉDUIRE :		
Déficit à la fin de l'exercice précédent	16,036,922	10,240,639
	—	—
DÉFICIT DE L'EXERCICE	20,511,002	16,036,922
DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE	20,511,002	16,036,922

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
ÉTAT DES RÉSULTATS
FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982 $	1981 redressé $
REVENUS		
Ventes de terrains	645,604	—
Subventions - Ministère des Affaires municipales	4,200,000	4,648,370
Rentes emphytéotiques	3,730	2,147
Surplus actuariel - régime de rentes	223,343	—
Autres	5,411	15,890
	5,078,088	4,666,407
DÉPENSES		
Appropriation du déficit de l'exercice précédent	16,036,922	10,240,639
Traitements	2,760,046	2,310,116
Transports et communications	322,084	435,266
Services professionnels et administratifs	204,448	388,993
Entretien et réparations	37,696	191,758
Loyers	284,027	208,290
Approvisionnements	91,915	117,796
Immobilisations à même le revenu	(5,769)	19,414
Service de la dette - note 8	4,374,355	5,240,056
Excédent des dépenses sur les revenus (Excédent des revenus sur les dépenses)		
- Location de propriétés	(21,199)	(41,971)
- Centres touristiques et récréatifs	1,172,513	1,250,112
- Aéroport de Gatineau	332,052	342,858
	25,589,090	20,703,329
DÉFICIT DE L'EXERCICE	20,511,002	16,036,922

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1982

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Stocks
Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

b) Engagements
Les engagements incluent :

i) tous les montants non facturés avant le 31 mars 1982 mais qui résultent de biens ou services, reçus ou non reçus, commandés par la Société avant cette date.

ii) l'estimé de la Société, du montant requis pour acquitter le solde des indemnités d'expropriations prévu au budget. Au 31 mars 1982, un montant additionnel de $150,000., non prévu au budget de l'exercice, a été comptabilisé aux livres.

iii) tous les montants approuvés par résolution du conseil d'administration pour des projets spécifiques et qui n'ont pas encore fait l'objet de commande au 31 mars 1982; ceci est une exception aux principes de comptabilisation des engagements des organismes gouvernementaux.

c) Revenus de rentes emphytéotiques
La Société comptabilise les revenus de rentes emphytéotiques au fonds d'administration dans l'exercice où ils sont gagnés.

d) Déficit
La Société inscrit le déficit de l'exercice précédent à la dépense de l'exercice courant dans le fonds d'administration.

2. REDRESSEMENT AUX ANNÉES ANTÉRIEURES

Le déficit cumulatif qui dans les états financiers du 31 mars 1981 se chiffrait à $14,166,887, a été augmenté de $1,870,035 résultant de l'adoption rétroactive de la comptabilisation des intérêts sur emprunt bancaire aux dépenses de l'exercice.

3. IMMOBILISATIONS À MÊME LE REVENU - au coût

	1982 $	1981 $
Ameublement et équipement	174,906	174,906
Autres équipements	257,808	264,955
Équipement pour aéroport	9,274	9,274
Véhicules	150,636	153,448
	592,624	602,583

4. IMMOBILISATIONS - au coût

Infrastructures et équipements industriels et commerciaux	1982 $	1981 $
Parc Richelieu	186,298	487,945
Parc du Pontiac	955,781	959,447
Aéroparc industriel de Gatineau	3,884,409	3,630,129
Aéroport de Gatineau	8,717,079	8,612,230
Projet - CITUF	1,199	1,199
Propriété - Ruisseau de la Brasserie	824,500	824,300
	14,569,266	14,515,250
Équipements touristiques et récréatifs		
Marina du lac Deschênes	3,033,136	2,940,652
Auberge Symmes	1,064,391	1,064,391
Parc du lac Leamy	1,776,973	1,757,772
Parc du lac Beauchamp	2,502,644	2,498,944
Centre touristique de la Haute-Gatineau	1,310,875	1,305,041
Centre touristique du lac Leslie	1,985,082	1,978,582
Centre touristique du lac de l'Argile	5,930,672	5,889,171
Centre touristique du lac Simon	3,768,407	3,709,907
Centre touristique de la Petite Rouge	1,266,391	1,253,091
Site du lac Gagnon	1,208,770	1,147,436
Vallée du ruisseau Meach	5,920,607	5,051,980
Frayère Pelissier	70,423	70,423
Entrepôt Atelier central	633,054	633,054
Maison Hammond	320,646	320,646
	30,792,071	29,621,090
	45,361,337	44,136,340

5. DETTE À COURT TERME

	1982 $	1981 $
Découvert de banque	47,774	12,577
Emprunt bancaire	6,532,682	5,100,000
Comptes fournisseurs	21	21,685
Engagements	722,564	769,637
Retenues sur contrats	50,170	187,164
Avances et dépôts	—	37,989
	7,353,211	6,129,052

L'emprunt bancaire a été autorisé par décret du Gouvernement du Québec.

6. AVANCES DU MINISTÈRE DES FINANCES

Les avances consenties par le ministère des Finances portent intérêt aux taux moyens des emprunts à long terme de la province de Québec, soit:

Avant le 1er novembre 1975	11,800,000	9.94 %
Du 1er novembre 1975 au 31 mars 1976	6,000,000	9.75 %
Du 1er avril 1976 au 31 mars 1977	6,000,000	10.25 %
Du 1er avril 1978 au 31 mars 1979	7,700,000	10.25 %
Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980	1,723,800	10.50 %
Du 1er avril 1980 au 31 mars 1981	1,364,800	11.30 %
Du 1er avril 1981 au 31 mars 1982	524,700	16.00 %

Dans l'exercice se terminant le 31 mars 1981, l'avance de $1,364,800 comprend une somme de $824,300 consentie sans intérêt.

7. DETTE À LONG TERME

	1982 $	1981 $
Dû à la Ville de Hull, échéant le 1er novembre 1981 et portant intérêt au taux de 5½ %	—	3,336
Dû à la Ville de Gatineau, échéant le 1er juin 1981 et portant intérêt au taux de 6 %	—	2,000
	—	5,336

8. SERVICE DE LA DETTE

	1982 $	1981 redressé $
Intérêts sur emprunt bancaire	960,620	1,870,035
Ville de Hull	3,519	3,703
Ville de Gatineau	2,060	2,180
Ministère des Finances	3,408,156	3,364,138
	4,374,355	5,240,056

9. BAUX À LONG TERME

La Société d'aménagement de l'Outaouais détient deux baux à long terme pour un ordinateur et des caravanes. L'engagement minimum annuel de la Société relativement à ces baux à long terme est de $20,441 pour l'exercice 1983 et de $468 pour l'exercice 1984. La Société aura l'option d'acheter l'ordinateur en mai 1983 pour $7,042, soit 5 mois avant la fin du terme et elle a acheté les caravanes à la fin du bail en avril 1982 pour $5,479.

10. VERSEMENTS AU MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Si, dans l'esprit de la résolution numéro 70/71-7-8 de la Société, le lieutenant-gouverneur en conseil reconnaissait éventuellement l'opportunité de rembourser à la Société la somme de $4,500,000 versée au ministère de la Voirie à raison de $1,500,000 par année, ce montant pourra au moment de cette décision être considéré, pour fins comptables, comme ayant été un prêt au Ministère.

11. EXPROPRIATION

Le Gouvernement du Québec a exproprié dans l'Aéroparc Industriel de Gatineau et dans la Vallée du ruisseau Meach approximativement 230 acres de terrains appartenant à la Société. À titre de compensation pour l'expropriation de terrains dans l'Aéroparc Industriel de Gatineau, le ministère des Transports du Québec a construit à ses frais le Boulevard Industriel. Pour ce qui est de la Vallée du ruisseau Meach au 31 mars 1982, aucun montant n'a été comptabilisé étant donné que l'indemnité à recevoir n'est pas connue.

12. ÉVENTUALITÉ - INDEMNITÉS D'EXPROPRIATIONS

Suite aux règlements des indemnités payées durant l'exercice et au fait que certains cas demeurent en litige, il est impossible de déterminer si la provision pour indemnités à payer sera suffisante.

13. CONSTITUTION

La Société d'aménagement de l'Outaouais est constituée en vertu de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

REVENUS ET DÉPENSES - LOCATION DE PROPRIÉTÉS

	1982 $	1981 $
REVENUS	117,414	87,693
DÉPENSES		
Transports et communications	49	296
Services professionnels et administratifs	74,301	24,681
Entretien	14,032	18,549
Fournitures et approvisionnements	7,834	2,196
	96,216	45,722
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	21,198	41,971

REVENUS ET DÉPENSES CENTRES TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS

	1982 $	1981 $
REVENUS	937,942	570,896
DÉPENSES		
Traitements	1,305,888	1,079,410
Transports et communications	49,467	51,109
Services professionnels et administratifs	248,436	238,934
Entretien et réparations	85,356	76,197
Loyers	24,013	17,069
Approvisionnements	402,440	355,783
Immobilisations à même le revenu	(5,145)	2,506
	2,110,455	1,821,008
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1,172,513	1,250,112

REVENUS ET DÉPENSES — AÉROPORT DE GATINEAU

	1982 $	1981 $
REVENUS	78,506	51,312
DÉPENSES		
Traitements	170,966	180,588
Transports et communications	6,781	7,214
Services professionnels et administratifs	100,861	82,722
Entretien et réparations	74,240	73,647
Loyers	(590)	3,733
Approvisionnements	57,224	45,643
Immobilisations à même le revenu	1,076	623
	410,558	394,170
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	332,052	342,858

ANNEXE

LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES EN COURS D'EXERCICE

Secteur industriel

Projet de construction d'un gazoduc à Gatineau
André Villemaire
1981

Plan directeur: Aéroport de Gatineau
Francis Lavigne
1981

Considérations relatives au fait de déclarer l'Aéroport de Gatineau, site de l'ADACport pour la région Ottawa-Hull
Pierre Dubé
1981

Programme de développement des marchés de légumes, de cultures ornementales et de pépinières; rapport
Lamb, Guay Inc.
1981

L'écoulement de la production horticole de l'Outaouais: marchés publics, kiosques routiers et autres modes d'écoulement en dehors du réseau de commerce de gros
Léon Lajoie
1981

Fabrication et mise en marché de la boulette de bois: rapport d'une mission d'étude technique
Guy Drouin
1981

L'agglomération urbaine de Hull: l'endroit tout désigné pour le développement de l'industrie à haute technologie/The Hull-Ottawa Urban Community: A Designate Area for the Expansion of High Technology Industry
Jean Khoury
1981

Les avantages et coûts de la francisation au Québec et dans la région de l'Outaouais
André Villemaire
1981

Les relations de travail au Québec et dans la région de l'Outaouais
André Villemaire
1981

Analyse comparative de la fiscalité au Québec par rapport à celle de l'Ontario
André Villemaire
1981

L'Outaouais: région forestière
André Villemaire
1981

Occasions d'investissements d'import-export dans l'Outaouais québécois
Franco Materazzi
1981

Les activités de recherche au gouvernement fédéral dans la région de la Capitale nationale
1981

Le secteur de l'électronique à Ottawa-Hull et les besoins de sous-traitance
1982

C.I.T.U.F. - Cogénération de vapeur et d'énergie
Sandwell
1982

Rapport sur l'implantation d'une usine de préparation du bois en Haute-Gatineau
Séguin Consultants inc.
1981

Impact socio-économique du C.I.T.U.F.
André Villemaire et Léon Lajoie
1981

Étude de trois scénarios de tronçonnage en rapport avec le projet C.I.T.U.F. en Haute-Gatineau
Darveau, Grenier, Lussier et ass.
1981

Rapport synthèse du C.I.T.U.F.
Guy Drouin et ass.
1981

Secteur commercial

Évaluation de la campagne publicitaire "Achat chez nous, 1980"
COGEM
1981

Le dynamisme du commerce de détail dans les comtés de Papineau et de Pontiac: rapport d'enquêtes et analyses
Léon Lajoie
1981

Potentiel de développement du secteur hôtelier du centre-ville de Hull
Franco Materazzi
1981

Étude du centre-ville de Maniwaki - rapport final
PLURAM
1981

Secteur tourisme et récréation

Le Mont-Ste-Marie: son expansion et son impact sur le développement économique de la région de l'Outaouais québécois
Yvon Germain et Franco Materazzi
1981

Centre touristique du lac de l'Argile: renseignements techniques à l'intention des investisseurs intéressés
Pierre Dubé
1981

Centre touristique du lac Simon: renseignements techniques à l'intention des investisseurs intéressés
Pierre Dubé
1981

Problématique générale au tourisme dans l'Outaouais québécois, pour l'Association technique du tourisme
Pierre Dubé
1981

Projets de construction et d'exploitation d'hébergement en dur; guide administratif
Pierre Dubé
1981

Accueil et information touristiques dans l'Outaouais québécois; éléments d'une politique régionale
Pierre Dubé
1981

Aménagement d'une marina sur l'Outaouais: rapport final
PLURAM inc.
1982

Le Camp Gatineau: son rôle social et son impact économique dans la région de l'Outaouais
André Villemaire
1981

Étude des berges, des rivières Gatineau et des Outaouais
Urbanex
1982

Occasions d'investissements dans l'Outaouais québécois: secteur tourisme
Pierre Dubé
1981

Dynamisme et expansion du tourisme dans l'Outaouais québécois
Pierre Dubé
1981

Développement du tourisme: un élément important dans la consolidation de l'identité régionale - (Colloque sur l'identité régionale, 13, 14 et 15 novembre 1981)
Pierre Dubé
1981

Secteur urbanisme et aménagement du territoire

Signalisation de la S.A.O.
1981

Recommandations sur le schéma d'affectation des sols et le zonage proposé dans le plan directeur de la ville de Gatineau: mémoire
Bertrand Bilodeau
1981